

de plein emploi et d'une politique de développement régional efficace.

VIA RAIL

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, j'ai aussi une pétition, signée par 266 habitants de Thunder Bay, qui porte sur l'avenir du transport ferroviaire des voyageurs au Canada. Les pétitionnaires prient humblement le Parlement de maintenir le réseau national de VIA Rail tel qu'il est actuellement, d'améliorer VIA Rail en achetant du nouveau matériel roulant et de donner à cette société un budget suffisant pour lui permettre de remplir son mandat de transporteur national de voyageurs.

LA LIBERTÉ DE CHOIX

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Enfin, monsieur le Président, j'ai une pétition de 209 habitants de Thunder Bay, hommes et femmes, qui font valoir que nous n'avons pas besoin de loi sur l'avortement, et qu'une telle loi n'empêcherait pas d'anciens compagnons de demander des injonctions en cour civile.

Ils font remarquer que les provinces continuent de recevoir des paiements de transfert pour les services de soins requis, mais qu'elles ne fournissent pas un accès universel à l'avortement, en contravention de la Loi canadienne sur la santé. Les signataires demandent au Parlement de rejeter toute mesure restrictive contre l'avortement et de faire appliquer la Loi canadienne sur la santé en ne versant pas les paiements de transfert aux provinces qui ne fournissent pas un accès universel aux services d'avortement.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

Mme Christine Stewart (Northumberland): Monsieur le Président, j'ai le privilège de présenter aujourd'hui 10 pétitions, émanant de diverses localités de ma circonscription, notamment Port Hope, Campbellford et Cobourg, signées par des personnes désireuses de protester contre la taxe sur les produits et services.

Les gens de ma circonscription sont surtout des agriculteurs et de petits entrepreneurs dont la marge bénéficiaire est très faible. Ils craignent que la taxe sur les produits et services les conduise à la ruine et ils demandent au gouvernement de retirer sa proposition.

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, j'ai aujourd'hui à présenter deux pétitions signées par des électeurs de ma circonscription de Mission—Coquitlam, de même que par des citoyens de Vancouver, Burnaby, Cranbrook, Delta et Vancouver-Nord, et une autre pétition venant de Thunder Bay, en Ontario.

Affaires courantes

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de ne pas imposer sa taxe sur les produits et les services, qu'ils considèrent comme mal conçue. Ils trouvent monstrueux de devoir payer une taxe sur les services d'un coiffeur, les couches pour bébés, les cercueils et le mazout. Je dépose ces pétitions conformément à l'article 36 du Règlement.

Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par plus d'une centaine de personnes qui contestent le fardeau indû que va constituer pour les Canadiens la taxe proposée sur les produits et les services et demandent au Parlement de rejeter cette taxe.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, je présente une pétition signée par 485 électeurs de ma circonscription. La pétition a été dûment certifiée par le greffier. Les pétitionnaires sont de la partie de la circonscription de Bonavista—Trinity—Conception que l'on peut appeler l'Isthme. Elle joint la péninsule d'Avalon à la partie principale de l'île de Terre-Neuve. La population de cette région ne s'identifie ni aux régions urbaines de St. John's ni tout à fait au reste de l'île. Les habitants y ont parfois l'impression d'être négligés.

Le taux de chômage est probablement plus élevé dans cette région qu'ailleurs à Terre-Neuve. Les pétitionnaires s'inquiètent du projet de loi C-21 dont nous discutons aujourd'hui parce que l'assurance-chômage est essentielle à leur bien-être. Ils craignent que le gouvernement s'approprie leurs cotisations, qu'il prolonge la période de cotisation ouvrant droit aux prestations et qu'il réduise la durée de versement des prestations.

Ils exhortent le gouvernement à rejeter le projet de loi et à présenter une réforme plus sensée mettant l'accent sur un programme de mise en valeur de la main-d'oeuvre adapté à leur situation et combinant une politique d'emploi plus efficace à une politique de développement régional.

• (1120)

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

M. Lyle Kristiansen (Kootenay—Ouest—Revelstoke): Monsieur le Président, à la demande du député de Moose Jaw—Lake Centre, j'interviens pour présenter une pétition en vertu de l'article 36 du Règlement. Cette pétition est signée par quelque 33 habitants de la Saskatchewan venant surtout des localités de Trossachs, Weyburn, Assiniboia, Zenon Park et Burstall.